

Monde scolaire

UNE VIGILANTE CONFIANCE

Le sentiment de sécurité et la prévention globale se développent, en milieu scolaire, à partir d'éléments diversifiés et complémentaires.

■ *Une conviction forte et partagée* : parents, élèves, personnels d'enseignement, d'éducation, de service : chacun, là où il est, doit se convaincre qu'il a sa place, sa responsabilité dans la prévention et la veille, ainsi que dans le maintien de la sécurité dans et autour de l'établissement.

■ *Une qualité de vie dans l'établissement* : un climat relationnel confiant, respectueux et équilibré pour les adultes et les jeunes ; des règles de fonctionnement claires, connues de tous, partagées, appliquées avec fermeté et équité ; des adultes connus, identifiés, reconnus, qui « occupent le terrain » : les espaces, à l'intérieur comme aux abords, ne doivent pas donner le sentiment d'être abandonnés ; le sentiment d'appartenance à une école, autour d'un projet qui procure du plaisir et de la fierté ; les limites (dedans/dehors) matérialisées, les accès précisés.

■ *L'attention aux élèves et aux personnels en difficulté* : l'absentéisme, la baisse des résultats scolaires, le changement de comportement, le désintérêt, l'apathie ou la provocation, les marques sur le corps, les passages à l'infirmerie, les repas non pris sont autant d'éléments repérés par l'équipe éducative ; ils sont signes d'un mal-être qui ne permet pas de bien vivre avec les autres et qui appelle des remédiations ; il peut y avoir, à la clé, de la violence contre soi, de la violence subie, de la violence causée à autrui.

Les difficultés sociales, économiques, familiales sont la source d'un isolement préjudiciable, pour les élèves comme pour les personnels (1). Un réel effort

doit être fait pour travailler sur l'estime de soi, sur la notion d'identité et de racines ; chez les victimes comme chez les agresseurs, il y a souvent une perte d'estime de soi.

■ *Un travail en partenariat* : les Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté qui existent dans les établissements scolaires permettent, avec les institutions (Éducation, Police, Justice...) et le voisinage (café, boulanger, commerces, gardiens d'immeubles...), d'échanger des informations et d'établir des propositions communes et cohérentes, qui permettront à l'école et au quartier de trouver des solutions aux problèmes.

■ *Des actes concrets* : il est important de donner aux élèves, aux parents, aux personnels, des consignes de prévention, ou des conseils sur le comportement à adopter en cas de difficulté : des documents écrits, collés dans le cahier de textes ou le carnet de liaison, afin de les garder en mémoire.

Il faut aussi convaincre de l'importance de dire, de déposer plainte, car la violence s'installe sur la peur et le silence. Une victime qui se tait court le risque d'être « survictimisée ». Lorsqu'un élève ou un personnel est victime d'une agression, d'un vol, il est nécessaire de le reconforter, de l'aider dans ses démarches de demande de réparation, de l'aider à reprendre confiance en lui.

Ce travail de veille et d'attention doit être constant, obstiné. Il ne faut jamais baisser la garde, et surtout ne pas se décourager si les résultats tardent à venir. Un jour, on voit qu'il porte ses fruits.

Marie-Noëlle Schoeller
Proviseur de 1977 à 2006

(1) Les services médicaux-sociaux notent une augmentation de ce type de difficultés.